

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE. Par an (payable d'avance) \$ 5.00 (payable durant l'année) 6.00

ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Par an (payable d'avance) \$ 3.00 (payable durant l'année) 4.00

Bureaux à Québec, No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Éditeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion: \$ 0.50. Chaque insertion suivante: 0.125. Pour chaque ligne au-dessus de six lignes première insertion: \$ 0.08

Les annonces déposées à Montréal, chez Fabre et Gravel, avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel, Libraires, 219, rue Notre-Dame.

QUEBEC.

SAMEDI, 16 DÉCEMBRE 1871.

La comédie a tourné au drame, et nous avons aujourd'hui à raconter une scène qui ne déparerait pas les annales d'une assemblée française.

C'est la discussion sur le rapport du comité au sujet des accusations portées contre l'officier-rapporteur de Québec-centre qui a donné lieu à cette scène.

On présente en opposition un candidat qui se sacrifie, uniquement pour protester contre les principes personnifiés par le candidat victorieux, bien encore; mais lorsqu'on n'a pas même de candidat qui s'immole, qu'on se résigne à la mauvaise fortune et qu'on n'a pas tenté à la sourdine une opposition inutile.

Cela dit, arrivons à la séance d'hier. Le rapport du comité sur l'affaire de M. Hébert et les contre-résolutions de M. Fournier ayant été soumis à la Chambre, le débat s'ouvrit.

M. Ouhé fit un exposé de l'affaire et M. Fournier avait la parole, lorsque la Chambre s'ajourna à six heures. Le bruit se répandit en ville que le député de Montmagny allait prononcer la harangue que, depuis le commencement de la session, on attendait de lui.

Des les premiers mots du discours de M. Fournier, ses auditeurs virent qu'ils ne seraient pas déçus dans leur attente et qu'ils allaient attendre une de ces harangues enflammées qui, sans porter la conviction dans les esprits réfléchis, soulèvent la passion dans les cœurs ardents.

On comprend que l'agitation était grande parmi ceux-là et qu'ils avaient peine à contenir leurs sentiments en attendant M. Fournier se présenter en termes amers et violents, avec l'accent sourd d'une colère contenue qui doublait l'effet de ses paroles.

Aussi, le premier ministre crut-il devoir, pour empêcher les choses d'aller plus loin, demander l'évacuation des galeries. La mesure était rigoureuse et a produit dans le moment une vive irritation, même chez les spectateurs ministériels qui tenaient avant tout à entendre et qui pestaient fort haut contre l'ordre qui les frappait dans leur curiosité.

Mais il était naturellement irrité par le rôle qu'on tentait de lui faire jouer à la Nomination de Québec-centre et par l'espèce d'ovation qu'on venait décerner, au sein même de la Chambre, à son accusateur.

Constitution permet aux électeurs de présenter légalement ceux qu'ils veulent. Qu'est-il arrivé? Il était bien connu dans la division électorale que l'hon. M. Langevin était le seul candidat sur les rangs et l'on s'attendait à son élection par acclamation.

Dans la preuve on voit que plusieurs messieurs se sont réunis un peu avant le 9 de juin, le jour de l'appel nominal, et qu'ils se sont entendus pour mettre M. Pelletier en nomination. Ils rédigèrent quatre résolutions. L'une d'elles proposait M. Pelletier comme candidat.

Arrivé sur le husting, M. Gingras remit à l'officier-rapporteur la proposition susdite, sans l'ouvrir ni dire ce qu'elle contenait. Il ne resta pas sur l'estrade; le fait est qu'il ne le demanda pas et qu'il n'aurait pas voulu y rester.

Un témoin a dit que M. Jérôme Gingras avait été molesté, maltraité, lors de cette élection. C'est d'abord M. Gingras dans son témoignage ne s'en est pas plaint. M. Marc-Aurèle Plamondon prétend que de vingt à vingt-cinq individus se sont jetés sur M. Gingras, et qu'il a, de loin, admiré la solidité de ce dernier.

On présente en opposition un candidat qui se sacrifie, uniquement pour protester contre les principes personnifiés par le candidat victorieux, bien encore; mais lorsqu'on n'a pas même de candidat qui s'immole, qu'on se résigne à la mauvaise fortune et qu'on n'a pas tenté à la sourdine une opposition inutile.

Cela dit, arrivons à la séance d'hier. Le rapport du comité sur l'affaire de M. Hébert et les contre-résolutions de M. Fournier ayant été soumis à la Chambre, le débat s'ouvrit.

M. Ouhé fit un exposé de l'affaire et M. Fournier avait la parole, lorsque la Chambre s'ajourna à six heures. Le bruit se répandit en ville que le député de Montmagny allait prononcer la harangue que, depuis le commencement de la session, on attendait de lui.

Des les premiers mots du discours de M. Fournier, ses auditeurs virent qu'ils ne seraient pas déçus dans leur attente et qu'ils allaient attendre une de ces harangues enflammées qui, sans porter la conviction dans les esprits réfléchis, soulèvent la passion dans les cœurs ardents.

On comprend que l'agitation était grande parmi ceux-là et qu'ils avaient peine à contenir leurs sentiments en attendant M. Fournier se présenter en termes amers et violents, avec l'accent sourd d'une colère contenue qui doublait l'effet de ses paroles.

Aussi, le premier ministre crut-il devoir, pour empêcher les choses d'aller plus loin, demander l'évacuation des galeries. La mesure était rigoureuse et a produit dans le moment une vive irritation, même chez les spectateurs ministériels qui tenaient avant tout à entendre et qui pestaient fort haut contre l'ordre qui les frappait dans leur curiosité.

Mais il était naturellement irrité par le rôle qu'on tentait de lui faire jouer à la Nomination de Québec-centre et par l'espèce d'ovation qu'on venait décerner, au sein même de la Chambre, à son accusateur.

Constitution permet aux électeurs de présenter légalement ceux qu'ils veulent. Qu'est-il arrivé? Il était bien connu dans la division électorale que l'hon. M. Langevin était le seul candidat sur les rangs et l'on s'attendait à son élection par acclamation.

Dans la preuve on voit que plusieurs messieurs se sont réunis un peu avant le 9 de juin, le jour de l'appel nominal, et qu'ils se sont entendus pour mettre M. Pelletier en nomination. Ils rédigèrent quatre résolutions. L'une d'elles proposait M. Pelletier comme candidat.

Arrivé sur le husting, M. Gingras remit à l'officier-rapporteur la proposition susdite, sans l'ouvrir ni dire ce qu'elle contenait. Il ne resta pas sur l'estrade; le fait est qu'il ne le demanda pas et qu'il n'aurait pas voulu y rester.

Un témoin a dit que M. Jérôme Gingras avait été molesté, maltraité, lors de cette élection. C'est d'abord M. Gingras dans son témoignage ne s'en est pas plaint. M. Marc-Aurèle Plamondon prétend que de vingt à vingt-cinq individus se sont jetés sur M. Gingras, et qu'il a, de loin, admiré la solidité de ce dernier.

Arrivé sur le husting, M. Gingras remit à l'officier-rapporteur la proposition susdite, sans l'ouvrir ni dire ce qu'elle contenait. Il ne resta pas sur l'estrade; le fait est qu'il ne le demanda pas et qu'il n'aurait pas voulu y rester.

Un témoin a dit que M. Jérôme Gingras avait été molesté, maltraité, lors de cette élection. C'est d'abord M. Gingras dans son témoignage ne s'en est pas plaint. M. Marc-Aurèle Plamondon prétend que de vingt à vingt-cinq individus se sont jetés sur M. Gingras, et qu'il a, de loin, admiré la solidité de ce dernier.

Arrivé sur le husting, M. Gingras remit à l'officier-rapporteur la proposition susdite, sans l'ouvrir ni dire ce qu'elle contenait. Il ne resta pas sur l'estrade; le fait est qu'il ne le demanda pas et qu'il n'aurait pas voulu y rester.

On présente en opposition un candidat qui se sacrifie, uniquement pour protester contre les principes personnifiés par le candidat victorieux, bien encore; mais lorsqu'on n'a pas même de candidat qui s'immole, qu'on se résigne à la mauvaise fortune et qu'on n'a pas tenté à la sourdine une opposition inutile.

Cela dit, arrivons à la séance d'hier. Le rapport du comité sur l'affaire de M. Hébert et les contre-résolutions de M. Fournier ayant été soumis à la Chambre, le débat s'ouvrit.

M. Ouhé fit un exposé de l'affaire et M. Fournier avait la parole, lorsque la Chambre s'ajourna à six heures. Le bruit se répandit en ville que le député de Montmagny allait prononcer la harangue que, depuis le commencement de la session, on attendait de lui.

Des les premiers mots du discours de M. Fournier, ses auditeurs virent qu'ils ne seraient pas déçus dans leur attente et qu'ils allaient attendre une de ces harangues enflammées qui, sans porter la conviction dans les esprits réfléchis, soulèvent la passion dans les cœurs ardents.

On comprend que l'agitation était grande parmi ceux-là et qu'ils avaient peine à contenir leurs sentiments en attendant M. Fournier se présenter en termes amers et violents, avec l'accent sourd d'une colère contenue qui doublait l'effet de ses paroles.

Aussi, le premier ministre crut-il devoir, pour empêcher les choses d'aller plus loin, demander l'évacuation des galeries. La mesure était rigoureuse et a produit dans le moment une vive irritation, même chez les spectateurs ministériels qui tenaient avant tout à entendre et qui pestaient fort haut contre l'ordre qui les frappait dans leur curiosité.

Mais il était naturellement irrité par le rôle qu'on tentait de lui faire jouer à la Nomination de Québec-centre et par l'espèce d'ovation qu'on venait décerner, au sein même de la Chambre, à son accusateur.

Constitution permet aux électeurs de présenter légalement ceux qu'ils veulent. Qu'est-il arrivé? Il était bien connu dans la division électorale que l'hon. M. Langevin était le seul candidat sur les rangs et l'on s'attendait à son élection par acclamation.

Dans la preuve on voit que plusieurs messieurs se sont réunis un peu avant le 9 de juin, le jour de l'appel nominal, et qu'ils se sont entendus pour mettre M. Pelletier en nomination. Ils rédigèrent quatre résolutions. L'une d'elles proposait M. Pelletier comme candidat.

Arrivé sur le husting, M. Gingras remit à l'officier-rapporteur la proposition susdite, sans l'ouvrir ni dire ce qu'elle contenait. Il ne resta pas sur l'estrade; le fait est qu'il ne le demanda pas et qu'il n'aurait pas voulu y rester.

Un témoin a dit que M. Jérôme Gingras avait été molesté, maltraité, lors de cette élection. C'est d'abord M. Gingras dans son témoignage ne s'en est pas plaint. M. Marc-Aurèle Plamondon prétend que de vingt à vingt-cinq individus se sont jetés sur M. Gingras, et qu'il a, de loin, admiré la solidité de ce dernier.

Arrivé sur le husting, M. Gingras remit à l'officier-rapporteur la proposition susdite, sans l'ouvrir ni dire ce qu'elle contenait. Il ne resta pas sur l'estrade; le fait est qu'il ne le demanda pas et qu'il n'aurait pas voulu y rester.

Un témoin a dit que M. Jérôme Gingras avait été molesté, maltraité, lors de cette élection. C'est d'abord M. Gingras dans son témoignage ne s'en est pas plaint. M. Marc-Aurèle Plamondon prétend que de vingt à vingt-cinq individus se sont jetés sur M. Gingras, et qu'il a, de loin, admiré la solidité de ce dernier.

Arrivé sur le husting, M. Gingras remit à l'officier-rapporteur la proposition susdite, sans l'ouvrir ni dire ce qu'elle contenait. Il ne resta pas sur l'estrade; le fait est qu'il ne le demanda pas et qu'il n'aurait pas voulu y rester.

On présente en opposition un candidat qui se sacrifie, uniquement pour protester contre les principes personnifiés par le candidat victorieux, bien encore; mais lorsqu'on n'a pas même de candidat qui s'immole, qu'on se résigne à la mauvaise fortune et qu'on n'a pas tenté à la sourdine une opposition inutile.

Cela dit, arrivons à la séance d'hier. Le rapport du comité sur l'affaire de M. Hébert et les contre-résolutions de M. Fournier ayant été soumis à la Chambre, le débat s'ouvrit.

M. Ouhé fit un exposé de l'affaire et M. Fournier avait la parole, lorsque la Chambre s'ajourna à six heures. Le bruit se répandit en ville que le député de Montmagny allait prononcer la harangue que, depuis le commencement de la session, on attendait de lui.

Des les premiers mots du discours de M. Fournier, ses auditeurs virent qu'ils ne seraient pas déçus dans leur attente et qu'ils allaient attendre une de ces harangues enflammées qui, sans porter la conviction dans les esprits réfléchis, soulèvent la passion dans les cœurs ardents.

On comprend que l'agitation était grande parmi ceux-là et qu'ils avaient peine à contenir leurs sentiments en attendant M. Fournier se présenter en termes amers et violents, avec l'accent sourd d'une colère contenue qui doublait l'effet de ses paroles.

Aussi, le premier ministre crut-il devoir, pour empêcher les choses d'aller plus loin, demander l'évacuation des galeries. La mesure était rigoureuse et a produit dans le moment une vive irritation, même chez les spectateurs ministériels qui tenaient avant tout à entendre et qui pestaient fort haut contre l'ordre qui les frappait dans leur curiosité.

Mais il était naturellement irrité par le rôle qu'on tentait de lui faire jouer à la Nomination de Québec-centre et par l'espèce d'ovation qu'on venait décerner, au sein même de la Chambre, à son accusateur.

Constitution permet aux électeurs de présenter légalement ceux qu'ils veulent. Qu'est-il arrivé? Il était bien connu dans la division électorale que l'hon. M. Langevin était le seul candidat sur les rangs et l'on s'attendait à son élection par acclamation.

Dans la preuve on voit que plusieurs messieurs se sont réunis un peu avant le 9 de juin, le jour de l'appel nominal, et qu'ils se sont entendus pour mettre M. Pelletier en nomination. Ils rédigèrent quatre résolutions. L'une d'elles proposait M. Pelletier comme candidat.

Arrivé sur le husting, M. Gingras remit à l'officier-rapporteur la proposition susdite, sans l'ouvrir ni dire ce qu'elle contenait. Il ne resta pas sur l'estrade; le fait est qu'il ne le demanda pas et qu'il n'aurait pas voulu y rester.

Un témoin a dit que M. Jérôme Gingras avait été molesté, maltraité, lors de cette élection. C'est d'abord M. Gingras dans son témoignage ne s'en est pas plaint. M. Marc-Aurèle Plamondon prétend que de vingt à vingt-cinq individus se sont jetés sur M. Gingras, et qu'il a, de loin, admiré la solidité de ce dernier.

Arrivé sur le husting, M. Gingras remit à l'officier-rapporteur la proposition susdite, sans l'ouvrir ni dire ce qu'elle contenait. Il ne resta pas sur l'estrade; le fait est qu'il ne le demanda pas et qu'il n'aurait pas voulu y rester.

Un témoin a dit que M. Jérôme Gingras avait été molesté, maltraité, lors de cette élection. C'est d'abord M. Gingras dans son témoignage ne s'en est pas plaint. M. Marc-Aurèle Plamondon prétend que de vingt à vingt-cinq individus se sont jetés sur M. Gingras, et qu'il a, de loin, admiré la solidité de ce dernier.

Arrivé sur le husting, M. Gingras remit à l'officier-rapporteur la proposition susdite, sans l'ouvrir ni dire ce qu'elle contenait. Il ne resta pas sur l'estrade; le fait est qu'il ne le demanda pas et qu'il n'aurait pas voulu y rester.

On présente en opposition un candidat qui se sacrifie, uniquement pour protester contre les principes personnifiés par le candidat victorieux, bien encore; mais lorsqu'on n'a pas même de candidat qui s'immole, qu'on se résigne à la mauvaise fortune et qu'on n'a pas tenté à la sourdine une opposition inutile.

Cela dit, arrivons à la séance d'hier. Le rapport du comité sur l'affaire de M. Hébert et les contre-résolutions de M. Fournier ayant été soumis à la Chambre, le débat s'ouvrit.

M. Ouhé fit un exposé de l'affaire et M. Fournier avait la parole, lorsque la Chambre s'ajourna à six heures. Le bruit se répandit en ville que le député de Montmagny allait prononcer la harangue que, depuis le commencement de la session, on attendait de lui.

Des les premiers mots du discours de M. Fournier, ses auditeurs virent qu'ils ne seraient pas déçus dans leur attente et qu'ils allaient attendre une de ces harangues enflammées qui, sans porter la conviction dans les esprits réfléchis, soulèvent la passion dans les cœurs ardents.

On comprend que l'agitation était grande parmi ceux-là et qu'ils avaient peine à contenir leurs sentiments en attendant M. Fournier se présenter en termes amers et violents, avec l'accent sourd d'une colère contenue qui doublait l'effet de ses paroles.

Aussi, le premier ministre crut-il devoir, pour empêcher les choses d'aller plus loin, demander l'évacuation des galeries. La mesure était rigoureuse et a produit dans le moment une vive irritation, même chez les spectateurs ministériels qui tenaient avant tout à entendre et qui pestaient fort haut contre l'ordre qui les frappait dans leur curiosité.

Mais il était naturellement irrité par le rôle qu'on tentait de lui faire jouer à la Nomination de Québec-centre et par l'espèce d'ovation qu'on venait décerner, au sein même de la Chambre, à son accusateur.

Constitution permet aux électeurs de présenter légalement ceux qu'ils veulent. Qu'est-il arrivé? Il était bien connu dans la division électorale que l'hon. M. Langevin était le seul candidat sur les rangs et l'on s'attendait à son élection par acclamation.

Dans la preuve on voit que plusieurs messieurs se sont réunis un peu avant le 9 de juin, le jour de l'appel nominal, et qu'ils se sont entendus pour mettre M. Pelletier en nomination. Ils rédigèrent quatre résolutions. L'une d'elles proposait M. Pelletier comme candidat.

Arrivé sur le husting, M. Gingras remit à l'officier-rapporteur la proposition susdite, sans l'ouvrir ni dire ce qu'elle contenait. Il ne resta pas sur l'estrade; le fait est qu'il ne le demanda pas et qu'il n'aurait pas voulu y rester.

Un témoin a dit que M. Jérôme Gingras avait été molesté, maltraité, lors de cette élection. C'est d'abord M. Gingras dans son témoignage ne s'en est pas plaint. M. Marc-Aurèle Plamondon prétend que de vingt à vingt-cinq individus se sont jetés sur M. Gingras, et qu'il a, de loin, admiré la solidité de ce dernier.

Arrivé sur le husting, M. Gingras remit à l'officier-rapporteur la proposition susdite, sans l'ouvrir ni dire ce qu'elle contenait. Il ne resta pas sur l'estrade; le fait est qu'il ne le demanda pas et qu'il n'aurait pas voulu y rester.

Un témoin a dit que M. Jérôme Gingras avait été molesté, maltraité, lors de cette élection. C'est d'abord M. Gingras dans son témoignage ne s'en est pas plaint. M. Marc-Aurèle Plamondon prétend que de vingt à vingt-cinq individus se sont jetés sur M. Gingras, et qu'il a, de loin, admiré la solidité de ce dernier.

Arrivé sur le husting, M. Gingras remit à l'officier-rapporteur la proposition susdite, sans l'ouvrir ni dire ce qu'elle contenait. Il ne resta pas sur l'estrade; le fait est qu'il ne le demanda pas et qu'il n'aurait pas voulu y rester.

On présente en opposition un candidat qui se sacrifie, uniquement pour protester contre les principes personnifiés par le candidat victorieux, bien encore; mais lorsqu'on n'a pas même de candidat qui s'immole, qu'on se résigne à la mauvaise fortune et qu'on n'a pas tenté à la sourdine une opposition inutile.

Cela dit, arrivons à la séance d'hier. Le rapport du comité sur l'affaire de M. Hébert et les contre-résolutions de M. Fournier ayant été soumis à la Chambre, le débat s'ouvrit.

M. Ouhé fit un exposé de l'affaire et M. Fournier avait la parole, lorsque la Chambre s'ajourna à six heures. Le bruit se répandit en ville que le député de Montmagny allait prononcer la harangue que, depuis le commencement de la session, on attendait de lui.

Des les premiers mots du discours de M. Fournier, ses auditeurs virent qu'ils ne seraient pas déçus dans leur attente et qu'ils allaient attendre une de ces harangues enflammées qui, sans porter la conviction dans les esprits réfléchis, soulèvent la passion dans les cœurs ardents.

On comprend que l'agitation était grande parmi ceux-là et qu'ils avaient peine à contenir leurs sentiments en attendant M. Fournier se présenter en termes amers et violents, avec l'accent sourd d'une colère contenue qui doublait l'effet de ses paroles.

Aussi, le premier ministre crut-il devoir, pour empêcher les choses d'aller plus loin, demander l'évacuation des galeries. La mesure était rigoureuse et a produit dans le moment une vive irritation, même chez les spectateurs ministériels qui tenaient avant tout à entendre et qui pestaient fort haut contre l'ordre qui les frappait dans leur curiosité.

Mais il était naturellement irrité par le rôle qu'on tentait de lui faire jouer à la Nomination de Québec-centre et par l'espèce d'ovation qu'on venait décerner, au sein même de la Chambre, à son accusateur.

Constitution permet aux électeurs de présenter légalement ceux qu'ils veulent. Qu'est-il arrivé? Il était bien connu dans la division électorale que l'hon. M. Langevin était le seul candidat sur les rangs et l'on s'attendait à son élection par acclamation.

Dans la preuve on voit que plusieurs messieurs se sont réunis un peu avant le 9 de juin, le jour de l'appel nominal, et qu'ils se sont entendus pour mettre M. Pelletier en nomination. Ils rédigèrent quatre résolutions. L'une d'elles proposait M. Pelletier comme candidat.

Arrivé sur le husting, M. Gingras remit à l'officier-rapporteur la proposition susdite, sans l'ouvrir ni dire ce qu'elle contenait. Il ne resta pas sur l'estrade; le fait est qu'il ne le demanda pas et qu'il n'aurait pas voulu y rester.

Un témoin a dit que M. Jérôme Gingras avait été molesté, maltraité, lors de cette élection. C'est d'abord M. Gingras dans son témoignage ne s'en est pas plaint. M. Marc-Aurèle Plamondon prétend que de vingt à vingt-cinq individus se sont jetés sur M. Gingras, et qu'il a, de loin, admiré la solidité de ce dernier.

Arrivé sur le husting, M. Gingras remit à l'officier-rapporteur la proposition susdite, sans l'ouvrir ni dire ce qu'elle contenait. Il ne resta pas sur l'estrade; le fait est qu'il ne le demanda pas et qu'il n'aurait pas voulu y rester.

Un témoin a dit que M. Jérôme Gingras avait été molesté, maltraité, lors de cette élection. C'est d'abord M. Gingras dans son témoignage ne s'en est pas plaint. M. Marc-Aurèle Plamondon prétend que de vingt à vingt-cinq individus se sont jetés sur M. Gingras, et qu'il a, de loin, admiré la solidité de ce dernier.

Arrivé sur le husting, M. Gingras remit à l'officier-rapporteur la proposition susdite, sans l'ouvrir ni dire ce qu'elle contenait. Il ne resta pas sur l'estrade; le fait est qu'il ne le demanda pas et qu'il n'aurait pas voulu y rester.

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

DU 16 DÉCEMBRE 1871.

LE CRIME D'ORCIVAL

PAR EMILIE GATORIAU.

(Suite.)

Seule, la bibliothécaire dit les soins journaliers, dont elle est l'objet. Sur de larges tablettes de chêne sculpté, les volumes étaient leurs reliures de chagrin et leurs gaurures d'or.

La serre, une serre immense, princière, merveilleusement agencée, munie de tous les perfectionnements imaginés dans ces derniers temps, est le seul luxe du juge de paix.

Deux serviteurs, Mme veuve Petit, cuisinière-gouvernante, et un jardinier de génie nommé Louis, peuplent cet intérieur.

Ab! ce fut dur pour Mme Petit, surtout dans les commencements. Elle était bavarde, bavarde à ce point, que lorsqu'elle ne trouvait personne à qui causer, de désespoir, elle allait en confession; se confesser, c'est encore parler.

—Quel individu? Le domestique qu'on ne gronde jamais, avait encore le bras douloureux de l'étreinte de M. Lecoq. Sa rançune était grande.

—Est-ce que je suis! répondit-il. Je me suis fessé dire que c'est un mouchard envoyé de Paris pour l'affaire du Vaifeuille; pas grand-chose de bon probablement, mal élevé, brutal, et une mise.

—Mais il n'est pas seul avec Monsieur? —Non. Il y a encore le docteur Gondron. Mme Petit, grillaient d'obtenir quelques renseignements de Baptiste; mais Baptiste brûlait de rentrer pour savoir ce qu'on faisait chez son maître, il prit sans avoir rien dit.

—Plus d'une grande heure se passa encore, et Mme Petit, furieuse, venait de déclarer à Louis qu'elle allait jeter le diner par la fenêtre, lorsque enfin le juge de paix parut, suivi de ses deux hôtes.

—Pas un mot n'avait été échangé entre eux, depuis qu'il avait quitté la maison du maire. Après les secousses de la soirée qui les avaient jetés plus ou moins hors de leur caractère, ils s'éprouvaient le besoin de réfléchir, de se remettre, de reprendre leur sang froid.

—Le domestique qu'on ne gronde jamais, avait encore le bras douloureux de l'étreinte de M. Lecoq. Sa rançune était grande. —Est-ce que je suis! répondit-il. Je me suis fessé dire que c'est un mouchard envoyé de Paris pour l'affaire du Vaifeuille; pas grand-chose de bon probablement, mal élevé, brutal, et une mise.

—Mais il n'est pas seul avec Monsieur? —Non. Il y a encore le docteur Gondron. Mme Petit, grillaient d'obtenir quelques renseignements de Baptiste; mais Baptiste brûlait de rentrer pour savoir ce qu'on faisait chez son maître, il prit sans avoir rien dit.

—Plus d'une grande heure se passa encore, et Mme Petit, furieuse, venait de déclarer à Louis qu'elle allait jeter le diner par la fenêtre, lorsque enfin le juge de paix parut, suivi de ses deux hôtes.

—Pas un mot n'avait été échangé entre eux, depuis qu'il avait quitté la maison du maire. Après les secousses de la soirée qui les avaient jetés plus ou moins hors de leur caractère, ils s'éprouvaient le besoin de réfléchir, de se remettre, de reprendre leur sang froid.

—Le domestique qu'on ne gronde jamais, avait encore le bras douloureux de l'étreinte de M. Lecoq. Sa rançune était grande. —Est-ce que je suis! répondit-il. Je me suis fessé dire que c'est un mouchard envoyé de Paris pour l'affaire du Vaifeuille; pas grand-chose de bon probablement, mal élevé, brutal, et une mise.

—Mais il n'est pas seul avec Monsieur? —Non. Il y a encore le docteur Gondron. Mme Petit, grillaient d'obtenir quelques renseignements de Baptiste; mais Baptiste brûlait de rentrer pour savoir ce qu'on faisait chez son maître, il prit sans avoir rien dit.

—Plus d'une grande heure se passa encore, et Mme Petit, furieuse, venait de déclarer à Louis qu'elle allait jeter le diner par la fenêtre, lorsque enfin le juge de paix parut, suivi de ses deux hôtes.

—Mais il n'est pas seul avec Monsieur? —Non. Il y a encore le docteur Gondron. Mme Petit, grillaient d'obtenir quelques renseignements de Baptiste; mais Baptiste brûlait de rentrer pour savoir ce qu'on faisait chez son maître, il prit sans avoir rien dit.

—Plus d'une grande heure se passa encore, et Mme Petit, furieuse, venait de déclarer à Louis qu'elle allait jeter le diner par la fenêtre, lorsque enfin le juge de paix parut, suivi de ses deux hôtes.

—Pas un mot n'avait été échangé entre eux, depuis qu'il avait quitté la maison du maire. Après les secousses de la soirée qui les avaient jetés plus ou moins hors de leur caractère, ils s'éprouvaient le besoin de réfléchir, de se remettre, de reprendre leur sang froid.

—Le domestique qu'on ne gronde jamais, avait encore le bras douloureux de l'étreinte de M. Lecoq. Sa rançune était grande. —Est-ce que je suis! répondit-il. Je me suis fessé dire que c'est un mouchard envoyé de Paris pour l'affaire du Vaifeuille; pas grand-chose de bon probablement, mal élevé, brutal, et une mise.

—Mais il n'est pas seul avec Monsieur? —Non. Il y a encore le docteur Gondron. Mme Petit, grillaient d'obtenir quelques renseignements de Baptiste; mais Baptiste brûlait de rentrer pour savoir ce qu'on faisait chez son maître, il prit sans avoir rien dit.

—Plus d'une grande heure se passa encore, et Mme Petit, furieuse, venait de déclarer à Louis qu'elle allait jeter le diner par la fenêtre, lorsque enfin le juge de paix parut, suivi de ses deux hôtes.

—Mais il n'est pas seul avec Monsieur? —Non. Il y a encore le docteur Gondron. Mme Petit, grillaient d'obtenir quelques renseignements de Baptiste; mais Baptiste brûlait de rentrer pour savoir ce qu'on faisait chez son maître, il prit sans avoir rien dit.

—Plus d'une grande heure se passa encore, et Mme Petit, furieuse, venait de déclarer à Louis qu'elle allait jeter le diner par la fenêtre, lorsque enfin le juge de paix parut, suivi de ses deux hôtes.

—Pas un mot n'avait été échangé entre eux, depuis qu'il avait quitté la maison du maire. Après les secousses de la soirée qui les avaient jetés plus ou moins hors de leur caractère, ils s'éprouvaient le besoin de réfléchir, de se remettre, de reprendre leur sang froid.

—Le domestique qu'on ne gronde jamais, avait encore le bras douloureux de l'étreinte de M. Lecoq. Sa rançune était grande. —Est-ce que je suis! répondit-il. Je me suis fessé dire que c'est un mouchard envoyé de Paris pour l'affaire du Vaifeuille; pas grand-chose de bon probablement, mal élevé, brutal, et une mise.

—Mais il n'est pas seul avec Monsieur? —Non. Il y a encore le docteur Gondron. Mme Petit, grillaient d'obtenir quelques renseignements de Baptiste; mais Baptiste brûlait de rentrer pour savoir ce qu'on faisait chez son maître, il prit sans avoir rien dit.

—Plus d'une grande heure se passa encore, et Mme Petit, furieuse, venait de déclarer à Louis qu'elle allait jeter le diner par la fenêtre, lorsque enfin le juge de paix parut, suivi de ses deux hôtes.

—Mais il n'est pas seul avec Monsieur? —Non. Il y a encore le docteur Gondron. Mme Petit, grillaient d'obtenir quelques renseignements de Baptiste; mais Baptiste brûlait de rentrer pour savoir ce qu'on faisait chez son maître, il prit sans avoir rien dit.

—Plus d'une grande heure se passa encore, et Mme Petit, furieuse, venait de déclarer à Louis qu'elle allait jeter le diner par la foule encombrait les galeries. Les gens escaladaient les épaules de ceux qui se trouvaient devant eux pour voir et entendre. Il faisait chaud, on avait chaud, on suait. Les dames dans la galerie de l'Orateur occupaient plus de trois bonnes rangées de bancs.

degré, et que des deux côtés on devait faire de fameux discours.

Après quelque discussion sur bill demandant des actes d'incorporation à la charte de la cité de Montréal les débats reprennent sur le rapport du comité des Privilèges et Elections.

M. FORNIER. — M. l'Orateur, je n'ai pas besoin de répéter les résolutions qui ont été présentées quelques minutes avant six heures (mouvements dans les galeries). Seulement j'appellerai l'attention de la Chambre sur un fait inouï dans les annales parlementaires, c'est que les résolutions qui ont été présentées, n'ont pas été traduites en anglais. Les députés qui ne parlent que cette langue, devraient être à même de savoir sur quoi ils ont à exprimer leurs opinions. N'ayant pas la copie anglaise de ces résolutions, ils ne peuvent prendre la responsabilité d'un jugement sur ces résolutions, et en ne les faisant pas traduire la Chambre forfait à sa dignité et à son honneur.

M. L'ORATEUR. — Parlez, on fera observer au député de Montigny que la traduction anglaise n'a pas été demandée ni jugée nécessaire par les membres anglais qui ont désiré comprendre suffisamment la langue française pour se passer de la traduction anglaise.

M. FORNIER. — Oui, M. l'Orateur, la Chambre a fait à sa dignité. En n'ordonnant pas la traduction anglaise.

M. L'ORATEUR GÉNÉRAL. — L'hon. député doit avoir la traduction en anglais de ses résolutions, la chose peut être accordée facilement. Il est inutile alors qu'il discute. M. FORNIER (continuant). — En n'ordonnant pas...

M. G. E. CARTIER. — Est-il drôle... M. FORNIER. — En n'ordonnant pas la traduction anglaise ou met les députés anglais dans la position d'un corps de jury ayant à rendre un verdict sur une affaire qu'il n'aurait pas entendue. Quand l'affaire sera débattue et que les signatures de la pétition quitteront cette enceinte, le pourront dire qu'il y avait pour juger leur affaire autant de sourds dans la chambre qu'il y en avait sur le hustling.

M. l'Orateur, l'hon. procureur général est venu nous exposer une suite de formalités qui doivent se faire à la nomination d'un candidat. Il n'y a rien de tout cela, le candidat doit être nommé par les électeurs de la division électorale. Bientôt qu'on a rempli des formalités, on met en nomination le candidat qui a été élu. Non, M. l'Orateur. Est-il d'ailleurs possible pour un électeur, à moins qu'il soit immensement riche, de se présenter contre le gouverneur nommé au Québec quand l'on sait le système organisé de fraude, de corruption et de dissimulation qui existe? (Approuvements frénétiques dans les galeries, surtout à l'extrême gauche.)

M. l'Orateur. — L'hon. député demande l'évacuation de la chambre. M. l'Orateur insiste et comme ordre au sergent d'armes de vider immédiatement les galeries.

ÉVACUATION DE LA CHAMBRE. Le sergent d'armes se présente avec son grand sabre. M. l'Orateur s'empare de son sabre et le brandit au-dessus de sa tête. M. l'Orateur s'empare de son sabre et le brandit au-dessus de sa tête. M. l'Orateur s'empare de son sabre et le brandit au-dessus de sa tête.

En effet, le sergent est possiblement difficile. Les galeries se vident à pas comptés. M. Garneau, le sergent d'armes, exécute son devoir avec toute l'humanité possible. Les gens qui ne peuvent pas se retirer reviennent par une autre porte. Les signataires de la pétition gardent résolument leurs places. D'ailleurs, des conservateurs de la plus belle espèce, opposent une résistance encore plus vive au sergent d'armes qui se rend dans la galerie de l'Orateur et se met en devoir de faire sortir la partie fumante de la chambre avec la poussière la plus expulsive. Les dames lui font des excuses et se rendent à ses injonctions formelles dans un ton qui n'est ni plus ni moins que celui d'un ton d'homme qui parle à un homme.

Cependant quelques-uns murmurent à demi voix : « Ça, les signataires leur courent dans un ton moins modéré. D'autres gesticulent et s'excitent. Parmi les conservateurs qui ne peuvent pas se retirer se trouve M. Ignace Fortier, indiquant dans les tribunes comme l'organisateur du coup d'arrêt du 9 juin. Il revient cinq ou six fois à son banc et n'est pas plus pressé d'obéir qu'aucun démocrate.

Une dame, revenant précipitamment à son banc, vient à l'Orateur et s'adressant à ses compagnons : « Venez donc, vous autres, y doit y avoir un maître ici. »

Explosion de rires par toute la Chambre et parmi les assistants. Un ministre et plusieurs membres du Conseil législatif débouchent par la porte de leur galerie dans l'Assemblée législative; on leur ferme la porte au nez.

Bientôt des sergents de ville arrivent et produisent un effet magique; les assistants ondoient leurs paletots, leurs fourrures et débattent d'un ton non dit. Quelques-uns cependant crient : Honte! Honte! Les députés leur répondent; mais tout rentre dans l'ordre à l'arrivée du capit. Voyez qui accède et achève l'évacuation des galeries. Ce n'est que justice de dire que les sergents de ville ont accompli leur devoir avec la plus grande délicatesse.

Les journalistes restés les derniers dans l'enceinte, sont obligés de déguerpir. Un journaliste s'adressant aux députés du haut de la galerie : Si nous faisons une motion...

M. G. E. CARTIER. — Non, non... M. CARTIER. — Pas d'exception... Les journalistes, comme je le disais, ont été obligés de se retirer devant des injonctions aussi brèves et aussi courtoises.

A L'EXTÉRIEUR. Si la scène de l'intérieur n'était un peu et du drame et de la comédie, certainement celle qui se passait à l'extérieur du parlement, avait quelque chose de plus comique et de plus dramatique. Pendant que dans le parlement on attendait à chaque instant à voir les bureaux de verre craquer sous une nuée de projectiles de toutes sortes et que les messages tremblaient de tous leurs membres, les experts, loin de songer à conspirer, préféraient, les mécontents, les adversaires au gouvernement et de M. Langevin, s'étaient réunis près de la bâtisse et applaudissaient les discours les plus passionnés, les plus ardents et les plus énergiques.

Les principaux orateurs étaient M. Marc-Aurèle Pinsonneault, M. F. X. Dery, Ferlandier, et M. A. Buis qui disent des choses...

— Messieurs, notre devoir est de faire une assemblée publique et d'adopter des résolutions censurant ce gouvernement et surtout ce M. Langevin qui a été élu par des gredins, des assemblés, des rivaux de justice, exhibant la bave et suant l'hydrogène...

— Non seulement, messieurs, on ne se rassemble sur le hustling; mais, messieurs...

ici l'orateur fait une pause. On attend anxieusement le reste de la phrase; les respirations sont suspendues.

M. Buis. — Mais, messieurs, on nous fait sortir par un temps pareil, pour attraper le rhume de cerveau! ...

Cris : Vive Buis! Hurlons pour Buis! A bas Langevin! A bas Chauveau, et la police du gouvernement! Honte.

L'Assemblée se disperse et plus loin entourent la Marsillaise et d'autres chansons. Puis le détachement de police stationnant aux portes du parlement sous les ordres des capitaines V. yer et Heigham, s'installe dans le corridor d'entrée de la bâtisse.

Un peu plus tard, il n'y a plus que quelques curieux périnant ça et là aux abords du parlement.

LE VOTE. A la Chambre, la discussion a continué à huit-clos et a roulé entre MM. Chapleau et Joly et l'hon. M. Chauveau.

La séance s'est terminée par un vote sur les résolutions de M. Fournier : 13 ont voté pour et 43 contre.

MM. Sylvestre, Pelletier de Bellechasse, et les Drs. Larocque et Lafontaine ont voté avec le gouvernement.

Le Cabinet d'Ontario. Hier soir, M. McKenzie a proposé un vote de droit de non-confiance qui a été emporté par 37 contre 36.

Un des ministres, le trésorier, M. Wood, a donné sa démission, mais les autres tiennent bon et ne veulent se retirer que lorsque les huit vacances seront remplies.

TELEGRAPHIE GENERALE. Paris, 16. Le comité de l'Assemblée chargé de considérer le projet de transfert du siège du gouvernement de Versailles à Paris, a siégé aujourd'hui. Thiers a fait un discours très long en faveur du transfert à Paris.

New York, 15. Des voleurs sont entrés dans le Bureau de Poste de Jersey City hier soir, et ont enlevé \$1,700 en greenbacks et \$300 en timbres-poste.

Philadelphie, 15. John Ware a été exécuté aujourd'hui pour le meurtre de son père. Il a écrit une longue confession, hier soir; il y déclare qu'il n'a tué son père que parce qu'il maltraitait sa mère. Il accuse plusieurs témoins dans le procès de s'être parjurés. Il a signé une déclaration, par laquelle il donnait son corps aux chirurgiens; mais sa veuve s'y est opposé et le corps n'a été remis qu'à l'exécution.

Havane, 15. Le général Pueblo, de l'armée espagnole, est mort aujourd'hui. Londres, 15, 2 h. p. m. La perspective que le Prince sera bientôt hors de danger est plus favorable. Le malade est encore excessivement faible, mais on croit qu'en reposant un peu plus il va regagner rapidement les forces que la fièvre lui a fait perdre.

Sandringham, 15, 8 h. s. m. Le Prince a passé la nuit tranquille. Il y a des symptômes de faiblesse, mais sa condition est favorable.

Midi. Son Altesse continue de jouir de la tranquillité de la nuit dernière; son état s'améliore lentement.

3 h. p. m. Le danger est maintenant si pléonastique qu'un télégramme à la Princesse Victoria a été un message contre-mandant l'avis qui lui avait été donné de venir en toute hâte à Sandringham.

Grande sensation a été produite par la nouvelle du refus de certains Ritualistes de dire des prières pour le Prince, pour la raison qu'ils ne veulent pas que l'ordre à cet effet de leur évêque.

New York, 15, 12 a. m. Les dépêches de Londres jusqu'à midi aujourd'hui disent que le Prince est mieux.

6 h. p. m. Les derniers bulletins de Sandringham disent que le Prince a été tranquille toute l'après-midi. La fièvre prend une tournure favorable. Le Prince retournera demain à Windsor. Les bulletins sont accueillis avec enthousiasme, aussitôt qu'ils sont affichés.

16 déc., 1,30 a. m. Le rapport officiel de Sandringham dit que le Prince a pu dormir un peu cette nuit.

16, 6 h. s. m. Le Prince va de mieux en mieux. Les membres de la famille royale qui sont auprès de lui, songent à faire leurs malles pour Windsor.

Mardi 19, à neuf heures et demie s. m., il sera chanté dans l'église des Ursulines un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Dame Marie-Catherine Adeline Chauveau, épouse de William Scott Glen Loynay, éc. Les parents et amis sont respectueusement priés d'y assister.

COMPAGNIE FRANÇAISE — SALLE DE MUSIQUE. — Après le grand succès qu'elle a obtenu jeudi dernier, devant l'élite de la société canadienne, la Compagnie ne pouvait faire mieux que nous offrir, la charmante et pièce qui a pour titre : Les Accords, dont la colossale réputation à Paris, est répandue, non seulement en France, mais dans toute l'Europe. Les principaux origines du barreau français, sont réunis dans cette œuvre d'élite. C'est un public à reconnaître, dans cette galerie toute contemporaine, les Jules Favre, Lachaud, Chaix d'Est-Ange, et toutes les sommités parmi les princes de la parole. Nous pouvons dès à présent remercier la Compagnie, pour l'excellent choix de ses pièces. On étudie avec ardeur : Le Bossu ou le petit parisien; les amateurs, vont se distinguer dans ce drame, ou les trois principaux rôles, Lagardère, Cocardage et Passepoil, vont être joués par MM. Marsard, Bourdais et Genot. Cet ouvrage ne passera pas sans la lère quinzaine de janvier. Mais en attendant le Bossu, préférons une salle comble pour jeudi prochain, 21, à la représentation des Accords.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET MUSICALE. — On n'oublie pas que lundi la Société de Discussion donne une grande soirée littéraire et musicale à la Salle de Musique. Il y aura lecture, discours et musique.

Nous engageons tous ceux qui pourront à assister, car la soirée sera des plus intéressantes.

Les cartes se vendent chez M. Lavigne. Il n'en sera plus rendu à la porte. Les dames sont admises sans cartes. Un monsieur peut en amener le nombre qu'il voudra.

A lundi soir, à la salle de Musique. UN MOT RUSSE. — Le Grand Duc Alexis a déclaré que ce pays-ci lui faisait l'effet de la Russie. Merce.

PAS DE RECLAME. — MM. Fyfe & Garneau, dont le magasin est en grande faveur, n'ont pas attendu l'exemple des autres pour vendre à bon marché, il est très prochainement réouvert. Ils appellent au public dans l'annonce que nous publions plus loin, et qui se recommande d'elle-même.

TELEGRAPHIQUES. — Nous appelons l'attention de ceux qui désirent prendre des leçons télégraphiques, sur l'annonce de M. Philippe Brunelle, opérateur en chef du télégraphe d'alarme. Le prix des leçons est modique et une fois que l'on connaît les secrets de l'alphabet télégraphique, les batteries électriques, celle de réception, et celle d'émission, cela donne plus de chance d'obtenir une situation rémunérative, surtout dans l'ére de voies ferrées où nous sommes.

ÉCOLE DE MARINE. — Une école de marine vient d'être ouverte ici par MM. McNally et Seaton, sous les capitaines, les maîtres et contre-maîtres, puisent en état de passer l'examen nécessaire pour obtenir les certificats du Bureau de Marine local.

Ces deux messieurs ont dans leur branche une expérience de plusieurs années dans le Royaume Uni et les succès qu'ils ont obtenus à St. Jean, N. B., a été de nature à induire l'hon. Ministre de la Marine et des Pêcheries à leur exprimer le désir qu'ils vissent à ouvrir une école à Québec, en leur donnant toute l'accommodation possible dans la bâtisse qui servirait de Maison de Douane dans la rue Champlain.

On peut mentionner que la méthode d'enseignement de MM. McNally et Seaton ne demande pas de chaque candidat qu'il sache lire et écrire, mais qu'il ait tout simplement une teinture arithmétique, les éléments du calcul; c'est tout ce qu'il faut.

Une dame a perdu hier une somme de \$10 en papier-monnaie dans le magasin de M. P. qui est sur St. Joseph St. Roch, en passant par la rue de la Couronne jusqu'à la boutique de ferblanterie de M. Emont, rue St. Valier, devant la boutique de M. Turgeon, tanneur. Elle était allée toucher cette somme au bureau de poste et en revenant chez elle était arrivée chez M. Piquet pour y faire quelques emplettes. L'argent se trouvait dans un portefeuille. Toute personne qui a trouvé ou trouverait ce portefeuille, est vivement priée de le rapporter au No. 54, rue Latourville, faubourg St. Jean. Une récompense libérale est promise.

Un homme, le comédien Berville, dont la peine a été commuée, a quitté Rimouski pour Kingston où il se fera pour le reste de ses jours.

COLE DE POLICE. — Présent : Son Honneur le Juge des Sessions de la Cour dans et pour la Cité de Québec.

Louis Sanderson est mis en arrestation pour vol de betterie, redingote et horloge appartenant à Augustin Savary, de St. Sulpice, et est encloué sur son crime de sa culpabilité, à trois mois d'incarcération aux travaux forcés.

COLE DE BOURGEOIS. — Joseph Piquet, commerçant pour s'être légèrement alarmé dans l'après-midi sur St. Jean, est condamné à cinq chaînes d'angle ou à quatre jours de prison.

Elen Hogan caracolant rue de la Cudde-Sac à une heure de l'après-midi. Elle est renvoyée soignée sur jambes.

ARRIVAGES NOUVEAUX. Certificats aux Capitaines, Maîtres Contre-maîtres.

ES Candidates sont rendus candidats de suite à l'examen des examinateurs devant le Bureau de Marine Local.

MM. McNALLY & SEATON, 54, rue Water, St. Jean, N.B. qui se fera de l'Étonnement de la Cour et de la Cour, en consultant le Bureau de Marine Local, rue de la Couronne, Québec, 13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1090-1091-1092-1093-1094-1095-1096-1097-1098-1099-1100-1101-1102-1103-1104-1105-1106-1107-1108-1109-1110-1111-1112-1113-1114-1115-1116-1117-1118-1119-1120-1121-1122-1123-1124-1125-1126-1127-1128-1129-1130-1131-1132-1133-1134-1135-1136-1137-1138-1139-1140-1141-1142-1143-1144-1145-1146-1147-1148-1149-1150-1151-1152-1153-1154-1155-1156-1157-1158-1159-1160-1161-1162-1163-1164-1165-1166-1167-1168-1169-1170-1171-1172-1173-1174-1175-1176-1177-1178-1179-1180-1181-1182-1183-1184-1185-1186-1187-1188-1189-1190-1191-1192-1193-1194-1195-1196-1197-1198-1199-1200-1201-1202-1203-1204-1205-1206-1207-1208-1209-1210-1211-1212-1213-1214-1215-1216-1217-1218-1219-1220-1221-1222-1223-1224-1225-1226-1227-1228-1229-1230-1231-1232-1233-1234-1235-1236-1237-1238-1239-1240-1241-1242-1243-1244-1245-1246-1247-1248-1249-1250-1251-1252-1253-1254-1255-1256-1257-1258-1259-1260-1261-1262-1263-1264-1265-1266-1267-1268-1269-1270-1271-1272-1273-1274-1275-1276-1277-1278-1279-1280-1281-1282-1283-1284-1285-1286-1287-1288-1289-1290-1291-1292-1293-1294-1295-1296-1297-1298-1299-1300-1301-1302-1303-1304-1305-1306-1307-1308-1309-1310-1311-1312-1313-1314-1315-1316-1317-1318-1319-1320-1321-1322-1323-1324-1325-1326-1327-1328-1329-1330-1331-1332-1333-1334-1335-1336-1337-1338-1339-1340-1341-1342-1343-1344-1345-1346-1347-1348-1349-1350-1351-1352-1353-1354-1355-1356-1357-1358-1359-1360-1361-1362-1363-1364-1365-1366-1367-1368-1369-1370-1371-1372-1373-1374-1375-1376-1377-1378-1379-1380-1381-1382-1383-1384-1385-1386-1387-1388-1389-1390-1391-1392-1393-1394-1395-1396-1397-1398-1399-1400-1401-1402-1403-1404-1405-1406-1407-1408-1409-1410-1411-1412-1413-1414-1415-1416-1417-1418-1419-1420-1421-1422-1423-1424-1425-1426-1427-1428-1429-1430-1431-1432-1433-1434-1435-1436-1437-1438-1439-1440-1441-1442-1443-1444-1445-1446-1447-1448-1449-1450-1451-1452-1453-1454-1455-1456-1457-1458-1459-1460-1461-1462-1463-1464-1465-1466-1467-1468-1469-1470-147

VENTE A L'ENCAN, PAR J. PARKE & FILS.

VENTE POUR LES FETES

NOEL ET DU PREMIER DE L'AN D'Épicerie, de Poteries et de Verreries, etc.

NOUS avons reçu l'instruction de M. LOUIS VÉRINA, de vendre à l'encan à sa résidence, coin des rues St Joseph et Grant, tout son Fonds de Commerce consistant en un assortiment général d'ÉPICERIES.

DE POTERIES ET DE VERRERIES, DE LAMPES A PETROLE, etc., etc. La vente commencera LUNDI SOIR, le 18 du courant et se continuera chaque soir, (Dimanches et Fêtes exceptés), jusqu'à ce que le tout soit vendu.

Parque & Fils, Encanteurs. Au-delà le loyer du magasin et de la maison; possession donnée le 1er Février, si on le désire, s'adresser à LOUIS VÉRINA.

Québec, 14 déc. 1871.

Avis à Messieurs les Navigateurs.

NE VOUS OULEZ PAS NAVIGUER est ouverte chez M. L. MARQUE, Maison de Pension, place du Palais. S'adresser pour renseignements, DELAMARQUES, Capt. au long cours.

Québec, 12 déc. 1871.

PATATES.

400 MTS de Patates de première qualité, à vendre par

INGRAS & BAZIN, Rue St. Pierre, Quai Gibb.

Québec, 11 déc. 1871.

A VENDRE.

Le même Bois scié et fendu rendu à domicile, ALFRED EMOND, Coin des rues du Pont et de la Reine, St. Roch.

Québec, 7 déc. 1871.—6m

HUILE DE CHARBON

LES FETES.

Les personnes désirant faire usage d'une Huile de Charbon de première qualité, sans odeur, durable et qui donne une lumière plus brillante que toute autre huile offerte sur le marché de Québec, pourront s'en procurer chez

F. O. VALLERAND, Dépositaire de Lampes et d'Huile de Charbon, Nos. 6, 8, 10, Lamontagne, et 14, rue Notre-Dame.

P.S. Cette huile est préparée expressément pour le détail.

Toutes commandes pour être envoyées à domicile doivent être données avant 4 heures P. M. Québec, 11 déc. 1871.

LAMPES.

LUMIÈRES! LUMIÈRES!!

Le soussigné informe le public qu'il a maintenant le choix le plus considérable et le mieux assorti de Lampes de toutes espèces qui ait été offert à Québec, comme suit:

Lampes pour les Églises.

Salons.

Salles à Manger.

de 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9 et 10 branches.

Lampes de Passage.

de Bureau.

de Cuisine pour Passages, Cuisines, etc.

A vendre par F. O. VALLERAND.

Québec, 11 déc. 1871.

FAN UX TUBULAIRES.

FAN UX TUBULAIRES, à la main et de côté, pour Salons, Fabriques, Étables, Caves, etc.

A vendre par F. O. VALLERAND.

Québec, 11 déc. 1871.

VERRES.

CARAFES en Verre taillé et pressé, Goblets et Verres de tout prix, Verres à Bière, Verres à Vin, Bocaux et Vases à Fruits et à Gâteaux, etc.

A vendre par F. O. VALLERAND.

Québec, 12 déc. 1871.

A VENDRE.

Lard Mince en Quarts.

Sauvonnage en Finnet.

Whisky et Rhum de la Jamaïque.

(En douane ou acquitté)

A vendre par W. CONVEY, No. 1, rue St. Paul.

Québec, 9 déc. 1871.

Eau-de-Vie, (demivie), Ci. res. Sa-

von, Tabacs, Epices, etc. etc.

CIGARS Flor Henry Clays.

" Flor Del Pinar.

" La Africana.

" La Flor de la Fama.

Savon de Glycerine.

" Albert à Toilette.

" White Star.

Café Français à Déjeuner.

Thé du Japon.

Genièvre de B. Kuyper.

" Cosmopolite.

" de la Vie en Océans.

Épices de toutes sortes.

Tabacs " Eclipse "

" Turc.

" Cavendish.

" Frise Gros.

" Solano.

" Grant.

" Marine.

Vinaigre de Vin Blanc en P. Hs. Pain Killer.

A vendre par GINGRAS & BAZIN, Marchands-Épiciers, Rue St. Pierre.

Québec, 9 déc. 1871.

MORUE FUMÉE.

(FINNAN HADDIES)

Le soussigné vient de recevoir un lot de MORUE FUMÉE de première qualité.

H. A. PARÉ, Marchand-Épiciers, 264, rue du Pont, St. Roch.

Québec, 21 nov. 1871.

IMMENSE VENTE

BON MARCHÉ.

PLUS DE

\$150,000.

CENT CINQUANTE MILLE PIASTRES

MARCHANDISES

SÈCHES

SERONT VENDUES

UN GRAND ESCOMPTE.

GRAND ESCOMPTE

sur la balance de notre

Fonds de Magasin afin d'en

effectuer la vente pour

faire place à notre Importation

du Printemps.

N. B. Nos pratiques

ayant des comptes ouverts

dans l'établissement au-

ront le bénéfice de la

vente comme les acheteurs

au comptant.

La vente commencera

LUNDI, le 11 du courant,

à 9 heures A. M.

CHEZ

LEGER & RINFRET

No. 21, Rue de la Fabrique, Québec, 6 déc. 1871.

PELLETÉRIES!

Enseigne de l'Original.

J. B. LALIBERTE,

CHAPELIER ET MANCHONNIER, EN GROS ET EN DETAIL,

RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

No 54, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.



A l'honneur d'informer les Marchands de la campagne et le public en général qu'il a commencé à vendre son immense assortiment de

PELLETÉRIES

à des prix extrêmement réduits. Le Fonds, qui est des plus considérables, ne laisse rien à désirer de plus avantageux quant aux prix et qualités. La plus grande partie, nouvellement manufacturée ou en voie de l'être, comprend tous les articles de Pelleteries qu'on trouve généralement dans un magasin de Fourrures de 1ère classe et bien assorti.

L'assortiment se compose des nombreux articles dont suit l'énumération:

CASQUES.

Casques Loutre de Mer.

" Loutre Piquée Noire.

" Loutre Piquée Naturelle.

" Loutre Naturelle.

" Vison.

" Agneau de Russie (Cremer.)

" Loutre de la Mer du Sud (S. S. Seal.)

" Castor Piqué.

" Loup-Marin Naturel et Teint.

GANTS ET MITAINES.

Gants Loutre.

" Loutre de la Mer du Sud (South Sea Seal.)

" Agneau de Russie (Cremer.)

" Castor Piqué.

" Loup-Marin Naturel et (Noir Teint.)

CAPOTS POUR MESSIEURS.

Capots Castor Piqué.

" Agneau de Russie (Cremer.)

" Chat Sauvage.

" Buffle.

" Renard des Prairies.

MANTEAUX POUR DAMES.

Manteaux et Mantilles S. S. Seal.

" Agneau de Russie (Cremer.)

" Loutre Piquée.

" Castor Piqué.

" Neutria Bordé en Greb.

GARNITURES.

Garnitures (Set) en Vison du Nord.

" en Loutre Piquée.

" en Castor Piqué.

" en Agneau de Russie (Cremer.)

" en Hermine.

Pagodes en Vison.

" en Agneau de Russie (Cremer.)

" en Hermine.

" Loutre Piquée et Loutre de la Mer du Sud.

Bon Vison, Agneau de Russie, Hermine.

Loutre Piquée, Loutre de la Mer du Sud, Oiseaux Longs et Courts.

Souliers d'Original, Raquettes pour Dames, Messieurs et Enfants. Traines Sauvages

Et un grand lot de Peaux de Loutre Piquée, Agneau de Russie (Cremer.) Vison, Castor, Hermine, Greb, Robes de Buffle, Loup-Marin, Robes d'Ours, de Loup Cervier (Chat Sauvage), de Renard, Vestes en Castor, Waterloo, Loup-Marin.

ATTENTION! ATTENTION!! M. J. B. LALIBERTE demande à acheter un lot de peaux de Vison et paiera le plus haut prix du marché. Québec, 4 oct. 1871.

A TOUS LES INTERESSÉS.

MACHINES A COUDRE DE GARDNER.

NOUS donnons avis que ces Machines à \$18.50 sont neuves et n'ont pas été fabriquées depuis plusieurs années, comme M. C. L. Thompson l'affirme. La Compagnie Manufacturière de Machines à Coudre de Gardner n'est en opération que depuis un peu plus d'une année. Nous avons accepté l'engagement de cette Compagnie en Novembre 1870. Le premier lot de Machines que nous avons reçu nous l'avons essayé et nous ne pouvons que vous recommander ces Machines que nous avons reçues en Février 1871 et qui sont complètes sous tous rapports et les Machines que nous avons dans notre magasin sont en tout semblables à celle que M. C. L. Thompson vend \$25. Les personnes qui ont l'intention d'en acheter sont invitées à venir voir ces Machines.

WOODLEY & CIE., No. 26, Rue St. Jean. Québec, 30 nov. 1871.

Acte de la Faillite 1869.

CHROMO-LITHOGRAPHIES

GRAVURES SUR ACIER!

Gravures, Esquisses pour Albums.

Voici maintenant le temps de dé-corer et de préparer vos maisons pour les fêtes!

Le soussigné a reçu dernièrement de Londres et de New-York une grande variété d'articles mentionnés ci-dessus, dont les sujets sont "Silks and Satins of the Pure", "The Derby", "Fakenham Corner", "Four-in-Hand Club", et les portraits de quelques-uns des coiffeurs les plus renommés du Derby, Oaks, etc.

R. MORGAN, Marchand de Musique.

Québec, 7 déc. 1871.

ROMANCES FAVORITES.

Amour et Caprice..... 25 centimes.

Roman de l'Aiguille..... 30 "

Il ne revendra pas..... 30 "

Parmi tant d'amoureux..... 25 "

Le Tormentor..... 25 "

Comme à vingt ans..... 40 "

Bil d'enfants..... 25 "

Sérend..... 30 "

A vendre par A LAVIGNE, Marchand de Pianos et de Musique, 114, rue St. Jean, Bâtisse de la Banque d'Épargne.

Québec, 4 déc. 1871.

BANQUE UNION

BAS-CANADA.

AVIS est par le présent donné que le Dividende ordinaire de

QUATRE PAR CENT

sur le

FONDS-CAPITAL

de cette Banque, a été déclaré pour le SEMESTRE COURANT, et qu'il sera payable à la maison principale et à ses succursales le et après le

Deuxième Jour de Janvier Prochain.

Les LIVRES DE TRANSFERT seront fermés le 16 au 20 DECEMBRE prochain, les deux jours inclus.

Par ordre du Bureau, P. MACWEN, Caisier.

Québec, 29 nov. 1871.

A VENDRE.

5,500 MINUTES de Blé Mouillé à la commodité des acheteurs.

PRIX TRES MODÉRÉS.

GEO. TANGUAY, No. 20, rue St. Paul, Basse-Ville.

Québec, 28 nov. 1871.

UNE BIEN BELLE CHEVELURE.

C'est un fait remarquable et digne de la considération de ceux qui apprécient une Chevelure plantureuse, que le

RENOVATEUR DES CHEVEUX CINGALESE

ne manque jamais de faire revenir les cheveux blancs à leur couleur naturelle et à leur beauté. C'est ainsi un bon restaurateur pour les cheveux, et sans aucune huile ou pommade, et n'entache pas la peau.

J. GARDNER, Chimiste, Montréal, Manufacturier et Propriétaire.

A vendre par J. E. BURKE, Chimiste, Québec.

Québec, 28 nov. 1871.

TRAVERSE DU GRAND TRONC.

A PARTIR D'AUJOURD'HUI, le vapeur "AR-TIC" fera la traversée du fleuve, jusqu'à nouvel avis, comme suit:

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI.

8.00 A. M.—Train mixte pour Richmond et le Train de la malle pour la Rivière-du-Loup.

4.10 P. M.—Train de la malle pour Montréal et l'Onest.

8.30 A. M.—Train de la malle de Montréal et l'Onest.

4.10 P. M.—Train de la malle de la Rivière-du-Loup.

Voyages Intermédiaires pour Fret.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent.

A GABOURY, Secrétaire, Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent, Québec, 30 nov. 1871.

A VENDRE.

EAU-DE-VIE de M. F. Martel.

" Jules Be... & Cie.

" Pinet & Castillon.

En fût et en bouteilles.

A vendre en gros par NAZAIRE TURCOTTE, Quai de Hunt, Basse-Ville.

Québec, 17 nov. 1871.

MAISONS à Vendre ou à Louer.

DEUX MAISONS EN BRIQUES à deux étages, avec verres en métal, munies de l'eau et du gaz, avec terrasses spacieuses et adjointes. L'une sur la rue St. Jean et l'autre sur la rue St. Eustache. Les conditions les plus avantageuses sont données, titres et rentables. On s'adresse au soussigné.

S. I. GLACKEMEYER, Notaire.

Québec, 10 oct. 1871.

JAMBONS.

50 JAMBONS frais fumés.

A vendre par J. B. RENAUD & Cie., Nos. 26 et 28, rue St. Paul.

Québec, 5 déc. 1871.

POISSON! POISSON!!

HARENG, Morue, Anquille, Saumon, Sardines, etc., etc.

A vendre par J. B. RENAUD & Cie., Nos. 26 et 28, rue St. Paul.

Québec, 5 déc. 1871.

A VENDRE.

UNE CARRIOLE très confortable à double siège, avec Robes d'Ours et Robes de d'été. Aussi deux Robes de Buffle Doubles en Drap et des Harnais plaqués en Argent. Le tout presque neuf et en parfait ordre, sera vendu à bon marché au comptant.

S'adresser à M. VERRET, Carrossier, Côte d'Abraham.

Québec, 23 nov. 1871.

LEVENEMENT

No. 1, RUE WADE, H.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que des soumissions... seront reçues par le soumissionnaire jusqu'au quinze janvier prochain...

Banque de Québec.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende au taux de HUIT PAR CENT, PAR ANNEE sur le Stock de cette Institution a été déclaré...

Avis Important aux Parents.

La maison où l'on vend à meilleur marché à Québec des Méthodes et Etudes de Piano. Méthode abrégée de Hutton. Prix, seulement \$1.25.

Nouvelle Romance Française.

Chantez encore, Sérénade, S. David. Sous l'ombrage, valse de la Bouquetière, Godfrey. Il ne vient plus, Matti.

CAUSERIES DU DIMANCHE.

Par A. B. ROUTHIER. J'ai volume en 12 de plus de 300 pages. A vendre chez tous les Libraires de cette ville.

TABLE DES MATIERES.

- PREMIERE PARTIE. RELIGION ET POLITIQUE. I. A propos du Concile du Vatican. II. Des Vierges Apostoliques et de St. Jean-Baptiste.

SECONDE PARTIE.

- CRITIQUE LITTÉRAIRE. XIX. Coup d'œil général sur la Littérature Française au XIXe siècle. XX. Louis Veilliot et ses critiques.

TROISIEME PARTIE.

- UNE PAGE D'HISTOIRE. XXVII. La Sentinelle du Vatican. Québec, 6 nov. 1871—1m

HARENG DU LABRADOR.

1300 QUANTS HARENG DU LABRADOR No. 1. Morue Verte, Morue Sèche, Maquereau, Saumon, etc., etc.

HUILE DE MORUE.

Huile de Loup-Marin, A vendre par J. B. RENAUD & Co., Nos. 26 et 28, Rue St. Paul, Québec, 12 oct. 1871

JOINTURES DE CROUROS,

CETTE nouvelle invention sert à joindre les courois au lieu de les coudre, elle est indispensable dans les moulins et les manufactures. Ses avantages et la modicité du prix engageant à en faire l'acquisition sans retard et les succès déjà obtenus dans son opération sont une preuve et une garantie de son efficacité.

BEURRE! BEURRE!

UN petit lot de Beurre de choix pour l'usage des familles. Elle est de famille ferait bien de choisir immédiatement. A vendre par L. N. ALLAIRE, Coin des rues St. Pierre et St. Jacques, Vis-à-vis la Banque de Québec, Québec, 18 nov. 1871.

A VENDRE.

40 Boîtes Allumettes Télégraph. 600 paires de Chaussures pour Hommes, Femmes et Enfants. A vendre en gros lot seulement par L. N. ALLAIRE, Coin des rues St. Pierre et St. Jacques, Vis-à-vis la Banque de Québec, Québec, 1 déc. 1871.

MARCHANDISES DE GOUT.

Nous venons de recevoir par les vapeurs "MEDWAY" ET "SAMARTIAN," UN assortiment tout à fait choisi, de Cordes et Epingles, en Laine, avec les Garnitures les plus nouvelles. Soies pour Soirées et Robes de Bal.

Tapis et Lits en Fer.

Notre assortiment de Tapis de Velours, Bruxelles, Tapis-erie, Impérial, Ecosais et Tapis à Escaliers, est maintenant au complet et se compose des patrons les plus nouveaux. Lits en Fer et en Cuivre, patrons recherchés. Miroirs, pour salons, magnifiquement encadrés, de toutes les grandeurs. Aussi Miroirs à toilette, genres nouveaux. Matelas en crin et à ressorts. Lits, Oreillers et Traversins en plumes, faits des meilleures étoffes. Toiles cirées, bien sèches, pour planchers, patrons tout-à-fait nouveaux.

Département des Messieurs.

Un grand assortiment d'étoffes en laine pour habits (par-dessus), pantalons et vestes pour hiver. — A USSI — Chemises, Cravates, Collets, Camisoles, Calceous et Bas en filés, Pantalons en caoutchouc. Habillements de toutes grandeurs pour enfants, et à des prix très raisonnables. Un tailleur de première classe et avantageusement connu de nos pratiques, sera toujours comme par le passé, prêt à recevoir et à exécuter les commandes, chez GLOVER, FRY & Co., Rue de la Fabrique, H.-V.

Marchandises de Sauvetage.

Il nous reste encore un petit peu de ces marchandises sus-mentionnées et que nous vendrons pour moins que la moitié des prix ordinaires, savoir: Cotons Blanc et Jaune, Couvertures, Couvre-pieds, Alpaca noir, figuré, Soie noire, Nappe et Serviettes en toile, Batiste et Coton rouge. — A USSI — Chapeaux de velours pour Dames, 1s. 20 pièces Tapis Tapisserie, 3s. 3d valant 4s. 6d. GLOVER, FRY & Co., Québec, 24 octobre 1871.

AUX AGENTS

COMPAGNIE D'ASSURANCE ANDES.

Cincinnati, O., 10 octobre 1871. Nous n'avons pas, au moment où nous écrivons, des faits suffisants pour nous justifier de donner le chiffre exact de nos pertes, dans le terrible incendie de Chicago, mais l'état suivant du Commerce de Cincinnati, du 10 octobre, sera suffisant, nous l'espérons, pour détruire toutes les craintes qui pourraient s'élever.

Etat de la Compagnie d'Assurance ANDES.

Clifton, 9 oct. 1871. J'ai examiné attentivement, ce soir, toutes les assurances prises dans Chicago, par la Compagnie d'Assurance Andes, de Cincinnati. Nous autorisons ceux qui réclament à tirer sur nous à vue, pour toutes les réclamations possibles desquelles seront déclarées exactes. Nos pertes dans cette grande catastrophe, se montent à un chiffre considérable, mais non égarant. Le montant du devoir est venu pour nous et nous le remplissons avec tout le courage que la circonstance requiert. Cependant, j'espère pleinement que même en surmontant cet obstacle sérieux, nous pourrions payer aux actionnaires de la Compagnie d'Assurance Andes, un dividende raisonnable en juillet prochain.

Compagnie d'Assurance ANDES,

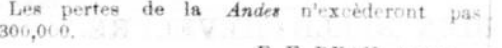
LA PREMIERE A payer les pertes de Chicago COPIE de la dépêche de Chicago: A la Cie. d'Assurance ANDES: Les pertes de la Andes n'excéderont pas \$300,000. E. E. RYAN, Agent, J. B. BENNETT, Président.

OWEN MURPHY, Agent,

20 octobre 1871.

LAMPES DE NUIT.

Pour les Nourrices et les Malades. PATENTE AMÉLIORÉE DE E. D. ASHE.



(Patente en Canada et aux Etats-Unis.)

LES EXCELLENTES PLUMES METALLIQUES,

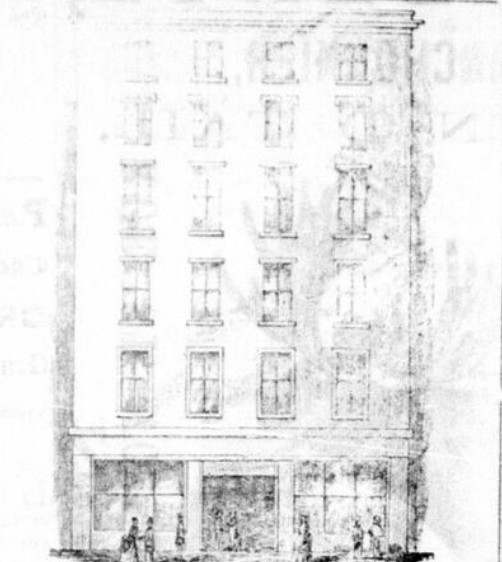
de JOSEPH GILLOTT, Fournisseur breveté de S. M. la Reine d'Angleterre se trouvent chez tous les principaux papeteriers du monde. Exiger sur chaque paquet le fac-similé de sa signature, JOSEPH GILLOTT, Québec, 2 juin 1871.—1m

A VENDRE.

BALAIS ASSORTIS. GINGRAS & BAZIN, Québec, 7 oct. 1871.

AVIS A CEUX QUI SOUFFRENT

REMEDE DU PERE BRUNO. S'emploie à l'Intérieur ou à l'Extérieur dans toutes espèces de Maladies. A vendre chez tous les Pharmaciens et chez W. E. BRUNET, Agent-Général, Québec. PICAULT & FILS, Seuls Propriétaires, Montréal Québec, 27 sept. 1871.—1a.3s



NOUVELLES MARCHANDISES.

NOUS venons de compléter par les derniers arrivages notre assortiment de MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER, que nous offrons en vente à des PRIX TRÈS MODÉRÉS. En vente chez JOSEPH HAMEL & FRERES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 5 oct. 1871.

Nouvelles Etoffes à Robes.

Nous venons de recevoir un magnifique choix de Nouvelles Etoffes à Robes, Nouvelles Etoffes à Gilets, Nouvelles Imitations de Pelletteries, Nouvelles Etoffes pour Mantilles d'Enfants, Nouveaux Gilets pour Dames, Nouveaux Chapeaux de Foutre pour Dames, Nouveaux Garnitures à Robes, de Chapeaux, Nouveaux Gilets en Tricot, Nouveaux Châles, Nouveaux Nuages, Couvertures de Meubles. En vente chez JOSEPH HAMEL & FRERES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 5 oct. 1871.

Draps, Couvertures de Laine, etc.

Draps de Castor, Draps de Moscou, Draps de Pilote, Draps Double Foulé, Draps Cordé, Draps Mouton, Nouveaux Tissus de Laine pour Habillements d'automne et d'hiver, Nouveaux Patrons de Vestes, Nouveaux Cravates, Echarpes de Laine pour Messieurs, Couvertures de voyages, Planchis de Fantaisie. Grand assortiment de Couvertures de Laine. En vente chez JOSEPH HAMEL & FRERES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 5 oct. 1871.

Nouvelles Etoffes à Rideaux.

Nouveaux cordes (Repp) de laine fleuris, pour Rideaux. Nouveaux cordes de laine unis, pour Rideaux. Nouveaux draps, Nouveaux Mousselines, Nouveaux Mousselines et de Point, Frauges de Laine pour Rideaux Glands. Mirails et Galons. Corniches et Cuivre, Toiles jaunes et vertes. En vente chez JOSEPH HAMEL & FRERES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 5 oct. 1871.

TOIFFES POUR DEUIL CREPES, etc.

Mérimos noirs, Crépes, Paramatas, Drap cordés, Balmoral, Mousseline de laine, Crêpe de Canton, Grenadine et Barège, Colotours et Alpaca, Monchoirs, Gants, Nuages, Garnitures de crêpe, Cois et Manchettes. En vente chez JOSEPH HAMEL & FRERES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 5 oct. 1871.

Tapis, Toile Cirée, etc.

NOUS VENONS DE RECEVOIR: Tapis de Benlles, Tapis Tapisserie, Tapis Kidderminster, Tapis Ecosais, Tapis de Foutre, Tapis de Manille, Tapis pour Escaliers, Toile grise pour couvertures de Tapis, Toile cirée pour parquets, Nattes en Velours, Nattes en Manille, Nattes en Laine, Nattes en Foutre, Nattes en Caoutchouc, Tapis de Tables et Pianos. En vente chez JOSEPH HAMEL & FRERES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 5 oct. 1871.

Capots de Caoutchouc, Valises, etc.

Capots de caoutchouc, Matériaux de caoutchouc pour dames, Grandes Valises de voyage pour dames, do do do pour messieurs, Valises en cuir et toile cirée, Portemanteaux en cuir et toile, Sacs de voyage avec nécessaires pour toilette. En vente chez JOSEPH HAMEL & FRERES, Rue Sous-le-Fort, Québec, 5 oct. 1871.

LES EXCELLENTES PLUMES METALLIQUES,

de JOSEPH GILLOTT, Fournisseur breveté de S. M. la Reine d'Angleterre se trouvent chez tous les principaux papeteriers du monde. Exiger sur chaque paquet le fac-similé de sa signature, JOSEPH GILLOTT, Québec, 2 juin 1871.—1m

A VENDRE.

F. O. VALLERAND, Nos. 6, Côte La Montagne, et 14, rue Notre-Dame, Québec. P. S.—Toutes les parties de l'appareil à vendre séparément. Québec, 9 août 1871.

A VENDRE.

BALAIS ASSORTIS. GINGRAS & BAZIN, Québec, 7 oct. 1871.

NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE

A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE, No 53, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH, No. 53, RUE ST JOSEPH, ST. ROCH, CHEZ MONTMINY & BRUNET.

MONTMINY & BRUNET.

MONTMINY & BRUNET ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont reçu par les derniers vapeurs d'Europe le complément de leur assortiment d'automne et d'hiver.

On étale aux Vitrines les Nouveaux Gilets pour Dames, les nouveaux Chapeaux Garnis et non Garnis, les nouvelles Etoffes à Robes, telles que: Serge Fleurie, Satin de Chine, Drap Impérial, Repp de Laine, Popeline de Roubaix, dans toutes les nuances désirables pour la saison. On exhibe aussi des Imitations d'Astracan, de Loup-Marin, de Drap dit Poilaine, et du Velours de Soie Noir, depuis 10s. la verge jusqu'à 40s. pour Gilets de Dames.

Dans les Fleurs, les Plumes, les Rubans, les Gants Français, les Soies noires et de couleurs, le choix est aussi très complet. Quoiqu'une augmentation très considérable ait eu lieu sur les laines, sur les marchés d'Europe, tous les Draps, les Tweeds, les Flanelles, les Couvertures seront vendus à notre établissement aussi bon marché que l'année dernière.

MONTMINY & BRUNET.

N'oubliez pas l'Enseigne de la Feuille d'Erable, Rue St. Joseph, No. 53. Québec, 23 sept. 1871.

AVIS.

Le Dr. HUBERT LARUE, ne donnera l'avenir les avis et consultations à son domicile qu'à des heures suivantes, à savoir: de MIDI à 1 heure, et de 6 heures à 7 heures P. M. Inutile de se présenter à d'autres heures excepté pour les clients ordinaires. Québec, 26 sept. 1871.—6m

F. X. LEPAGE,

No. 34, Rue de la Couronne, A l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient de recevoir pour cette saison une consignation considérable de Marchandises de Dublin, d'Edimbourg et de Londres. Les marchandises achetées spécialement pour le commerce d'automne et d'hiver sont prêtes maintenant à être offertes au public à des conditions qui dénotent toute compétition tant pour les prix que pour la qualité, vu qu'elles ont été achetées avant la hausse qui s'est fait sentir cet automne.

— A USSI — 200 Paires Couverture pure laine, Flanelle rouge, blanche et de couleur, Drap de Pilote, Drap de Moussin et de couleur, Tweeds Canadien, Ecosais, Soies noires et de couleur, Mérinos et Cobourg de couleur, Colbourg noir, Alpaca noir de tous les prix, Crêpe noir, Paramata noir, Shirts, Coton Jaune, Corsets, Gants, Tapis tout Laine, valant 5s. 6d. pour 3s. 6d. la verge, avec beaucoup d'autres effets qu'il serait trop long d'énumérer. — DE 25 — 3.000 Paires de Claques. F. X. LEPAGE, Marchand de Nouveautés, Québec, 22 sept. 1871.

PIANOS.

Premier Prix et Médailles d'Or de Londres et Paris. S. SICHEL & Co., Agents pour les célèbres Pianos-Forte de Steinway & Fils, Chickering & Fils, Haines & Freres.

Les Instruments choisis sont les meilleurs. Les Pianos manufacturés et seront vendus à notre dépôt (Magasin de M. B. MORGAN) au plus BAS PRIX des fabricants. Et aussi Agents pour les célèbres Orgues de Salon de Mason & Hamilton et de George A. Prince & Co. Assortiment considérable et choisi d'Instruments venant des fabriques sus-mentionnées. Pianos à louer à des conditions faciles. S. SICHEL & Co., Québec, 28 sept. 1871.

Medicaments Français.

Les Souffrants, Agents de la maison L. Frère, Pharmaciens d'Orléans, offrent en vente les produits pharmaceutiques suivants: Poudre de Charbon Végétal Médicinal de Belloc le flacon 70c. Quinquina de Laboratoire, la bouteille, \$1.75 Pilules de Carbonate Ferreux Concentrée de Vallet, le flacon, 80 cents. Goudron de Guay, Liqueur Concentrée et Titrée, le flacon, 70 cents. Perles d'Ether de Dr. Clerlat, le flacon, 80 cents. "Assa Fetida" " " " 90 " " de Cassou " " " 1.00 " de Digitale " " " 90 " " de Valeriane " " " 90 " " Essence de Térébenthine " " 87 " " de Chloroforme " " " 80 " Pâte Pectorale Balsamique de Beguin, la boîte, 50 cents. Bonbon Pectoral ou Pâte de Bandy, la boîte, 50 cents. Emplâtre de Parvire Homme de Béal, la feuille, 30 cents. Huile de Foie de Morue Médicinal de Berthé, le flacon, 85 cents. Eau de Bismuth des Carmes, le flacon, 35 cents. Pilules Préventives de la Goutte et des Rhumatismes de Dr. Laville, le flacon, \$2.75. Liqueur Curative de la Goutte et des Rhumatismes de Dr. Laville, le flacon, \$2.75. Dragées urinales employées pour l'incontinence d'Urine, le flacon, \$1.50. F. FAIRE & GRAVEL, No. 219, Rue Notre-Dame, à Montréal, Québec, 31 oct. 1870.

APPAREILS DE PÊCHE.

L'assortiment le plus considérable et le mieux choisi. Qui ait jamais été importé en cette ville. Perches Irlandaises pour pêcher à la Mouche; Perches pour la pêche du saumon; Eschallions de Mouches pour la pêche de la Truite et du Saumon, recommandés par nos meilleurs Pêcheurs. — A USSI — Papiers, Lignes, Hameçons, Filets, Vers en Soie, etc. A vendre par BELANGER & GARIEPY, No. 9, rue la Fabrique, Québec, 25 août 1871.

POISSON et Huile à Vendre.

Par "l'Herbier", "Constantine", "Vanilla", "Arago" et "Charlevoix." QUARTS de Hareng No. 1, de Labrador, Morue Verte, Maquereau et saumon. — A USSI — Morne et Huile de Loup-Marin en Barils, (En lots à la convenance des acheteurs.) A vendre par WM. CONVEY, No. Rue St. Paul, Québec, 24 oct. 1871.

Dr. S. RINFRET,

No. 7, RUE ST. GEORGE, HAUTE-VILLE, QUÉBEC, Québec, 18 oct. 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Mai 1871.

Table with columns: Dns., MALLS, Ctr. cna, A. M. P. M. Destinations: ONTARIO, QUÉBEC, MAILES LOCALES, etc.

INDICES OCCIDENTALES.

Lettres, etc., payées d'avance, vote de New-York, sont expédiées tous les jours à New-York, d'un les malles sont expédiées: Pour la Havane et les Indes Occidentales, voie de la Havane, tous les jours P. M. Four St. Thomas, les Indes Occidentales et le Brésil, le 23 de chaque mois. 3.00

GRANDE BRÉTAGNE.

Par la ligne canadienne, vendredi rep. Par la ligne Williams & Gurney, via New-York, les lundis, 3.00

Sacs des malles par les chars ouverts.

b-do do ouvert jusqu'à 3.30 P. M. à 3.30 P. M. /-Sac Supplémentaire à 3.30 P. M.

LA COMPAGNIE CANADIENNE

CAOUTCHOUC.

CONFECTIONNEUR des CEINTURES et COURROIES à Patente, BOYAUX, PLAQUES pour Joints de Machines à Vapeur, RESORTS et TAMBOURS pour Chars de Chemins de Fer, VALVES, GOMME pour Libraires, ANNEAUX pour la dentition, etc.

— A USSI — BOTTES et CLAQUES en CAOUTCHOUC. BOTTINES ou PARDESSUS en FEUTRE AVEC CAOUTCHOUC, en grande variété. TOUS LES ORDRES SONT EXÉCUTÉS AVEC PRÉCISION. Bureau et Atelier: No. 272, Rue Ste. Marie. F. SCHOLLES, Administrateur, Montréal, 30 jan. 1869 — 1s

Poisson et Huile à Vendre.

Par "l'Herbier", "Constantine", "Vanilla", "Arago" et "Charlevoix." QUARTS de Hareng No. 1, de Labrador, Morue Verte, Maquereau et saumon. — A USSI — Morne et Huile de Loup-Marin en Barils, (En lots à la convenance des acheteurs.) A vendre par WM. CONVEY, No. Rue St. Paul, Québec, 24 oct. 1871.

Dr. S. RINFRET,

No. 7, RUE ST. GEORGE, HAUTE-VILLE, QUÉBEC, Québec, 18 oct. 1870.